



☎ 03 89 77 30 56

mail : luttenbach.mairie@orange.fr

ADJUDICATION DE LA CHASSE COMMUNALE
Lot 1 – 2 regroupé

L'adjudication publique de la chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1^{er} février 2033 aura lieu

le mercredi 13 décembre 2023 à 10 heures 00

dans la salle de la Mairie – 7 rue de la Mairie 68140 LUTTENBACH-PRES-MUNSTER

pour le lot suivant :

Lot 1 – 2 regroupé sur le ban de la Commune de LUTTENBACH-PRES-MUNSTER :

Surface totale **568 hectares, 15 ares et 69 centiares** dont 379 ha 26 a et 96 ca de forêt

Mise à prix : 20 000 €

Le dossier complet d'adjudication peut être consulté en mairie pendant les heures habituelles d'ouverture du secrétariat (tous les matins 8 h 00 à 12 h 00, lundi 14 h 00 à 18 h 30, jeudi 13 h 30 à 17 h 00) et sur le site internet de la commune : www.luttenbach-mairie.com

Contact : ☎ 03 89 77 30 56 ou ✉ luttenbach.mairie@orange.fr

Les déclarations de candidature devront se faire conformément à l'article 5.2 du cahier des charges type des chasses communales et parvenir en Mairie de LUTTENBACH-PRES-MUNSTER (7 rue de la Mairie 68140 LUTTENBACH-PRES-MUNSTER) sous pli recommandé avec accusé de réception pour le **lundi 27 novembre 2023 à 18 h 00** au plus tard.

Le Maire,
Bernard REINHEIMER.

